



CHAMPS
CAMPAGNE



CURIOSITÉ



MONUMENT

Ce circuit vous fera découvrir la campagne mayennaise et ses paysages. Ne manquez pas la Croix des Chouans, monument de 3 mètres de haut élevé au XIX^e siècle et portant une croix médiévale, ainsi que l'église de Préaux. Enfin, une fois la randonnée terminée, n'oubliez pas de jeter un coup d'œil à l'Erve et aux jolies maisons qui la bordent.

Distance : 12 km | Durée : 3h ♦ Dénivelé positif : 61 m | Dénivelé négatif : 60 m | Point haut : 77 m | Point bas : 48 m ♦ Difficulté : Facile ♦ 40% de chemins ♦ Point de départ + stationnement : place de l'église à Ballée, Val-du-Maine ♦ Coordonnées géographiques : N 47.93329° - O 0.41745°

Quelques règles

ESSENTIELLES AVANT DE PARTIR

- Prévoir de bonnes chaussures de marche et des vêtements adaptés.
- Prévoir de l'eau et de la nourriture ; ne pas laisser de déchets derrière vous.
- Se renseigner sur la météo ; certains chemins deviennent boueux ou glissants en période de pluie.
- Respecter les milieux naturels, l'environnement, les espaces protégés, ... et rester discret.
- Rester sur les itinéraires balisés ; éviter le piétinement des espèces (pas de raccourcis).
- Refermer les clôtures et les barrières, respecter les passages sur propriété privée.
- Partager les espaces naturels avec les autres usagers, rester courtois.
- Tenir les chiens en laisse.
- Se renseigner sur les périodes de chasse pour certains secteurs (ex : Bellebranche).
- Ne pas faire de feu en milieu sauvage, ne pas fumer dans les espaces herbés.

Office de Tourisme

DU PAYS DE MESLAY-GREZ

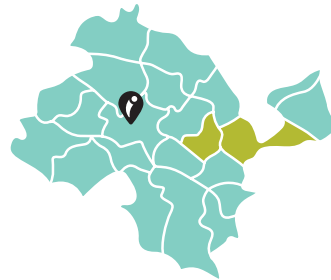
Pôle intercommunal
1 voie de la Guiternière
53170 MESLAY-DU-MAINE

02 43 64 29 00

o.tourisme@paysmeslaygrez.fr

www.paysmeslaygrez.fr

Ouvert toute l'année, du lundi au
vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30



Informations pratiques

MAIRIE DE PRÉAUX

Route de Chémeré-le-Roi,
53340 Préaux
02 43 98 45 22

MAIRIE DE VAL-DU-MAINE

27 rue Maréchal Leclerc,
Ballée 53340 Val-du-Maine
02 43 98 42 34

RESTAURANTS

le Val-des-Loups à Val-du-
Maine ; La Cantine du Château
de Linières à Val-du-Maine

TOILETTES

près de la mairie de
Val-du-Maine (27 rue
du Maréchal Leclerc)



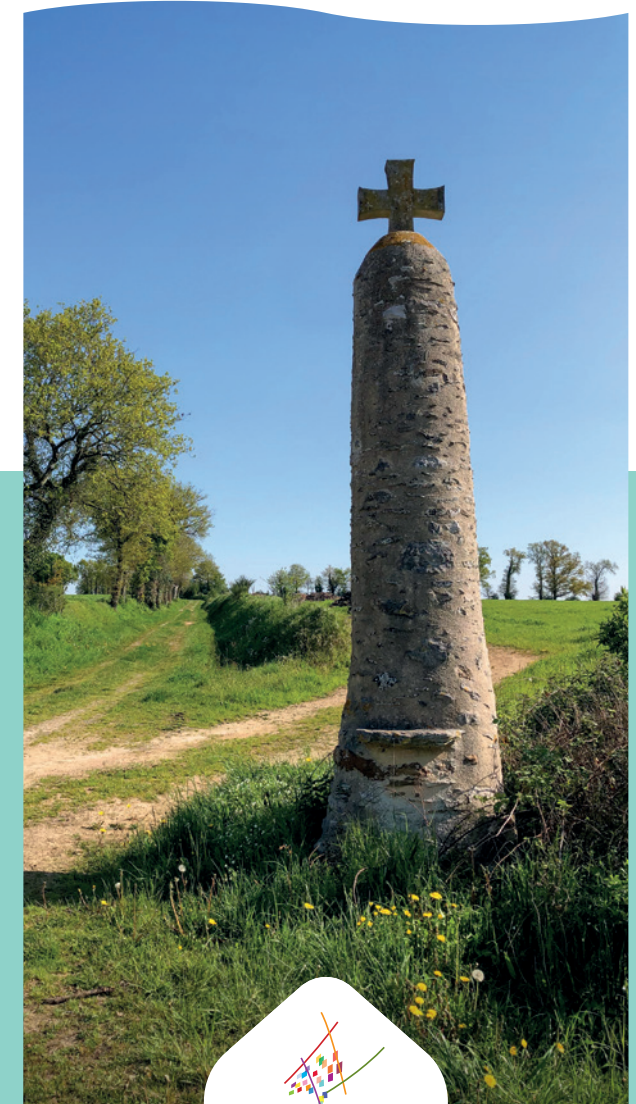
Grâce à ce QR code,
téléchargez l'itinéraire et
embarquez la carte de votre circuit
sur votre smartphone. (Attention au
sens qui peut différer du balisage)

CIRCUIT CRÉÉ AVEC LE SOUTIEN DE



© Pays de Meslay-Grez | Photographies : Pays de Meslay-Grez & Mayenne Tourisme | Graphisme : Juliette Lebreton | Impression : Fagulier Print & Pack | Ne pas jeter sur la voie publique

RANDONNÉE PÉDESTRE



RANDONNÉE PÉDESTRE








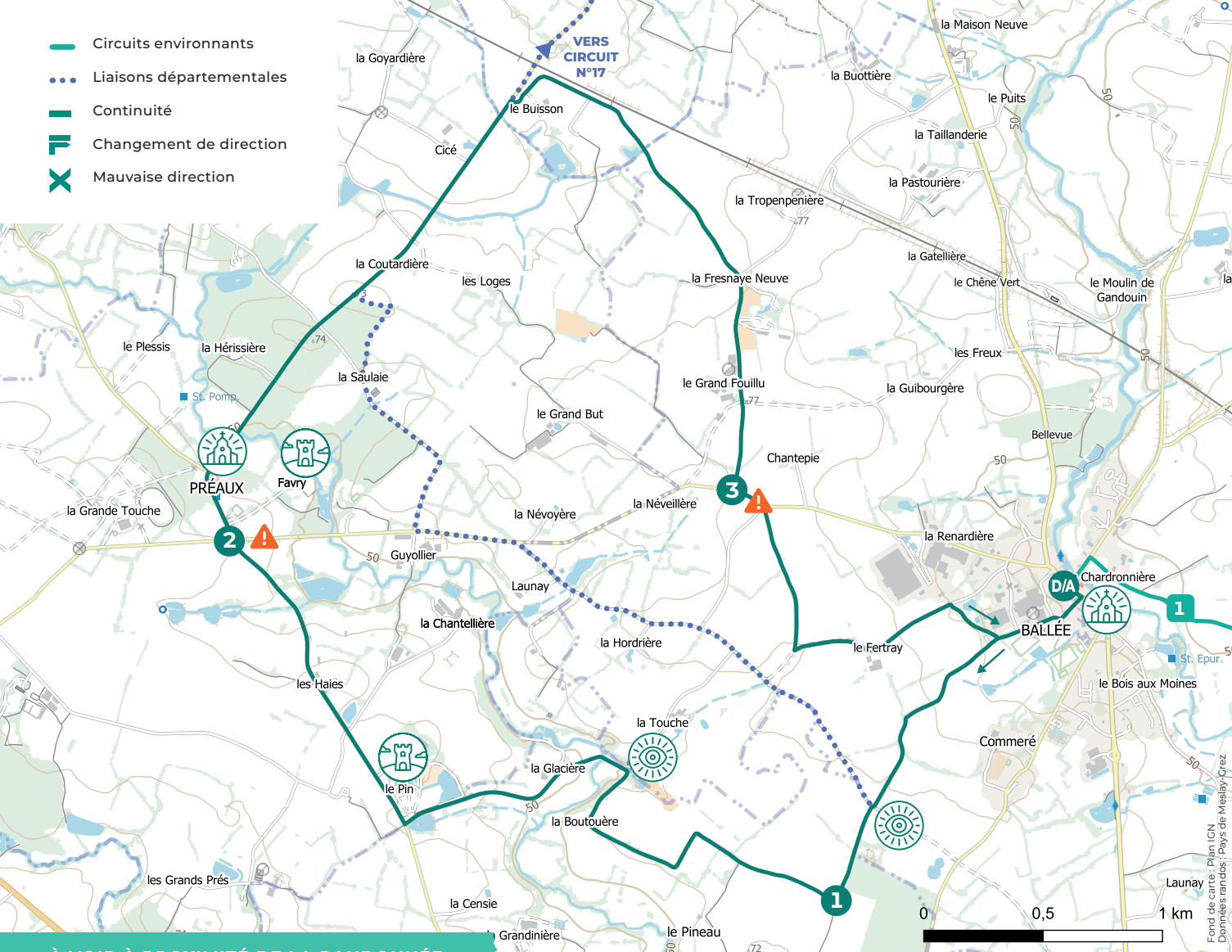
PAYS DE MESLAY-GREZ
Proche de tout proche de vous

CIRCUIT N°16

La Croix de Pierre

Val-du-Maine (Ballée) | Préaux | 12 km

-  Circuits environnants
-  Liaisons départementales
-  Continuité
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction



À VOIR À PROXIMITÉ DE LA RANDONNÉE



ÉGLISE SAINT-SULPICE, BALLÉE (VAL-DU-MAINE)

Remaniée aux XVIII^e et XIX^e, elle conserve tout de même une partie de ses fondations romanes (visibles sur la partie arrière de l'église). L'édifice renferme des stalles du XVIII^e siècle qui proviennent de l'abbaye de Bellebranche, ainsi que deux fresques réalisées par la peintre Adelyne Neveux en 1950.

CROIX DES CHOUANS, BALLÉE (VAL-DU-MAINE)

Traditionnellement désignée sous le vocable de « Croix des Chouans », la « Croix Blanche » ou « Croix de pierre », fixée au sommet de l'édifice, fut taillée au Moyen Âge dans un calcaire dur. La tradition locale rapporte que lors des processions, on venait en nombre à la « Croix Blanche » déposer quelques piécettes en offrande. Une tablette encadrée à hauteur de main accueillait ces présents.

MANOIR DU PIN, PRÉAUX

Situé sur la rive droite de la Vaige, la seigneurie du Pin était la plus importante parmi les fiefs du territoire de Préaux. Le château fut reconstruit après les guerres anglaises, entouré de douves et de murs. Aux époques de troubles, les gens du voisinage y apportaient leurs coffres et objets précieux pour les mettre en sécurité.



MANOIR DE FAVRY, PRÉAUX

Au bout d'une longue allée mystérieuse en berceau se cache un grand logis du XVI^e siècle dans un écrin aux arbres centenaires. Bordé par la Vaige, le manoir est entouré de 4 jardins récompensés par plusieurs labels : le Potager médiéval, le Jardin à la Française, le Dédale et le Jardin de Cloître ou Verger d'Ornement.

MAIS AUSSI

L'église Saint-Martin de Préaux qui abrite de riches peintures représentant la Bible, ainsi qu'un vitrail représentant 4 épisodes de la vie de St Martin.

D/A DÉPART DE LA PLACE DE L'ÉGLISE DE BALLÉE. Prendre la D24 en direction de Saint-Loup-du-Dorat puis à la première intersection, prendre à droite la Rue du Hautbois. Continuer toujours tout droit pendant 1,3 km jusqu'à atteindre la croix de pierre dite « Croix-des-Chouans ». Prendre le chemin en face jusqu'à la prochaine intersection.

1 TOURNER À DROITE SUR UN CHEMIN RURAL et l'emprunter de bout en bout jusqu'à des bâtiments de ferme. Tourner à droite entre les bâtiments, puis s'engager sur la route goudronnée. Aux fours à chaux, rester sur la voie de gauche et continuer sur cette route jusqu'à arriver à la D573 au niveau du Château du Pin. Prendre à droite puis continuer tout droit pour rejoindre la D284 (route passagère).

2 TRAVERSER EN DIRECTION DU BOURG DE PRÉAUX. Dans le bourg, rester sur la voie de droite pour prendre la direction de Chéméré-le-Roi. Continuer sur cette route pendant environ 2 km et prendre le chemin à droite avant la ligne LGV. Continuer sur ce chemin empierré jusqu'à la petite route goudronnée. Prendre cette route à droite jusqu'à la D284 (route passagère).

3 SUR CETTE ROUTE, PRENDRE À GAUCHE SUR 100 M puis prendre à droite le chemin vert (virage dangereux). Remonter ce chemin sur 600 m. Au croisement, tourner à gauche et continuer pendant environ 700 m. Avant le bourg, prendre à droite le chemin gravillonné longeant un mur en pierre. Rejoindre la patte d'oie du début du circuit. Tourner à gauche pour revenir place de l'Église.